

Assemblée générale ordinaire

Association du corps intermédiaire de la
Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne
(ACISSP)

Jeudi 27 octobre 2016, 12h15

Géopolis, auditoire 2207

— Résumé —

Lors de l'Assemblée générale de l'ACISSP du 27 octobre, les décisions suivantes ont été prises :

1. Modification des statuts

Le comité propose d'amender l'art. 3 al. 1 des statuts, selon la teneur suivante :

« Sont membres de l'association tous les membres du Corps intermédiaire au sens des articles 52, al. 1b, 59, 60 et 61 de la LUL, les boursiers·ères FNS attaché·e·s à la Faculté des sciences sociales et politiques (ci-après Faculté des SSP), les candidat·e·s au doctorat (art. 103 RLUL), les assistant·e·s-étudiant·e·s, les chercheur·e·s FNS junior et senior, les chargé·e·s de cours et les suppléant·e·s. Les membres de la relève qui n'appartiennent pas à ces catégories, à l'exclusion des membres du corps professoral, peuvent demander au Comité leur adhésion à l'association. »

Le comité propose donc d'intégrer les chercheur·e·s FNS junior et senior, les chargé·e·s de cours et les suppléant·e·s – membres formels du PAT – parmi ses membres, à l'instar de ce qui a été fait par ACIDUL en début de semaine. Les autres membres de la relève, à l'exception du corps professoral, pourront également devenir membres de l'association, *via* une demande auprès du comité de l'association.

Cette modification est importante car cela permettra à l'ACISSP de défendre les intérêts de toutes ces catégories de manière formelle auprès des autorités académiques.

La proposition de modification des statuts a été adoptée à l'unanimité.

2. Création d'un groupe de travail sur la relève académique en Faculté des SSP

La proposition est avancée de créer un groupe de travail interne au CI pour rédiger un règlement d'une commission de la relève, et réfléchir plus généralement aux problématiques liées à la relève dans la faculté. Un calendrier devra accompagner le travail du GT et fixer des délais à respecter, vers une AG extraordinaire de validation et de discussion de la proposition.

La création d'un tel groupe de travail est acceptée à l'unanimité.

Une Assemblée extraordinaire sera organisée avant le Conseil de Faculté de mars, selon un calendrier à définir par le GT lui-même (qui communiquera régulièrement sur l'avance de ses travaux).

3. Discussion sur la désignation des représentant·e·s du corps intermédiaire dans les bureaux et conseils d'institut, ainsi qu'aux commissions d'enseignement

La désignation des représentant·e·s du CI doit suivre les transformations de l'organisation des instituts et des groupes de recherche.

Il faudrait rechercher un bon équilibre entre le bureau et le conseil dans les processus de prises de décision dans les instituts.

Le comité est chargé de rédiger une liste des « bonnes pratiques » de chaque institut, qu'il transmettra ensuite à tout le CI.

4. Élection du comité 2016-2017 de l'ACISSP

Les personnes suivantes se présentent pour le comité :

Antoine Chollet (IEPHI), Julie Falcon (ISS), Angèle Mendy (ISS), Cynthia Kraus (ISS), Philippe Gonzalez (ISS), Fiona Friedli (IEPHI), Grégory Quin (ISSUL), Yannis Papadaniel (ISS), Agnès Aubry (IEPHI), Claire Nicolas (ISSUL).

Le nouveau comité est élu à l'unanimité moins trois abstentions.